



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE
PRÉFET DE GUADELOUPE

Service de presse

Basse-Terre, le 18 novembre 2019

INVITATION PRESSE

Semaine SISMIK
Une conférence sur le risque sismique et le bâti scolaire
depuis 1930 en Guadeloupe

La direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) et la direction des affaires culturelles (DAC) organisent une conférence sur le risque sismique et le bâti scolaire depuis 1930. Elle est destinée aux élus, aux maîtres d'ouvrages, aux architectes et aux responsables de groupe scolaire et se tiendra :

mercredi 20 novembre, à partir de 9h
à la DEAL Dothémare (salle Corrosol) aux Abymes

La presse est cordialement invitée à cette conférence.

Trois architectes de l'École nationale supérieure de l'architecture, Alexandre de la Foye, Jean-Christophe Grosso et Sophie Paviol, présenteront, dans le cadre de leurs recherches, la vulnérabilité des groupes scolaires guadeloupéens (principalement de 1930 à 1950), et les opérations de réduction du risque sismique, dans un souci de maîtrise des coûts et de préservation des qualités architecturales. Les conduites à tenir en cas de séisme seront également abordées.

Contact presse :

Marion Gessner et Fabrice Robert : 0690 83 26 01

Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe



Twitter.com/prefet971



www.instagram.com/prefet971



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

PRÉFET DE GUADELOUPE

Éléments de contextes sur la conférence:

«La modernité tropicale face aux risques sismiques. Histoires d'une modernité située et stratégies d'adaptabilité à partir des groupes scolaires de Guadeloupe (1930; 1950-65)»

La modernité des Antilles françaises interpelle parce qu'elle pose la question sociale de la reconnaissance, par les habitants, de l'héritage historique et la question technique de la réduction de la vulnérabilité sismique de ses édifices.

Le cas de la Guadeloupe est singulier au regard de la Martinique et de la Guyane. Sa première modernité présente une triple unité de temps, de lieu et d'auteur qui en fait une production remarquable dans l'histoire de l'architecture du XXe siècle.

En effet, l'architecture moderne et avec elle, l'usage du béton armé, sont introduits en Guadeloupe suite au cyclone de 1928 qui fit, en quelques heures, plus de 1 200 morts et 15 000 blessés. C'est dans ces conditions qu'Ali Tur, architecte parisien mandaté par le Ministère des Colonies, réussit à construire plus d'une centaine d'édifices publics, tous différents, en sept ans. Célébrée en son temps et reconnue par les experts en patrimoine, cette architecture, présente dans toutes les communes de l'archipel, semble ne pas rencontrer l'intérêt des Guadeloupéens.

Or la reconnaissance de ses qualités architecturales et urbaines est d'autant plus stratégique que se pose la question de sa vulnérabilité en cas de séisme.

Le « Plan séisme Antilles » a fait de la mise en sécurité de la population – et en particulier des enfants – une urgence. Cependant, au regard des techniques préconisées par les bureaux d'études consultés, le coût du renforcement parasismique des groupes scolaires de la première moitié du XXe siècle s'avère trop élevé pour être raisonnablement envisagé.

Les architectures d'Ali Tur sont laissées vacantes, la sécurité des enfants passant pour le moment par la construction de nouvelles écoles.

Le contenu des interventions sera élaboré à partir des questions soulevées par la recherche en cours « La modernité tropicale face aux risques sismiques. Histoires d'une modernité située et stratégies d'adaptabilité à partir des groupes scolaires de Guadeloupe des années 30.

Ce projet est financé par le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (Ministère de la culture, direction générale des patrimoines).

Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe



Twitter.com/prefet971



www.instagram.com/prefet971



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

PRÉFET DE GUADELOUPE

Les principales thématiques abordées seront :

- Présentation architecturale des groupes scolaires guadeloupéens des années 30 : enjeux historiques, architecturaux et patrimoniaux ;
- Notions de vulnérabilité, aléa et risque sismique ;
- Cadre réglementaire de la justification parasismique des édifices existants ;
- Problématiques des opérations de réduction du risque sismique (cas des groupes scolaires guadeloupéens) dans un souci de maîtrise des coûts et de préservation des qualités architecturales. Une attention particulière sera portée aux aspects suivants :
 - Structure
 - Équipements et éléments de second œuvre
 - Comportements des usagers en cas de séisme

Intervenants

Alexandre DE LA FOYE, ingénieur de l'École centrale de Nantes, docteur en Sciences pour l'ingénieur, architecte DPLG, professeur en « Sciences et techniques pour l'architecture » à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes, membre de l'UMR CNRS AAU, directeur du DPEA « Construction parasismique » de 2008 à 2018 ;

Jean-Christophe GROSSO, architecte DPLG, maître de conférences en « Sciences et techniques pour l'architecture » à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, membre de l'unité de recherche « Architecture, environnement et cultures constructives » ;

Sophie PAVIOL, architecte DPLG, docteure en Histoire de l'architecture de l'EHESS, maître de conférences en « Histoire et cultures architecturales » à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, membre de l'unité de recherche « Architecture, environnement et cultures constructives »

Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe



Twitter.com/prefet971



www.instagram.com/prefet971